

SACÉ



Bulletin municipal
Juin 2014



Madame, Monsieur, chers sacéens,

C'est un grand honneur pour moi que d'écrire l'éditorial de ce premier bulletin de 2014. Compte tenu des élections municipales, l'équipe sortante avait décidé de reporter cette publication.

Je veux avant tout saluer l'action de Jean-François Cabanis, qui a terminé le précédent mandat en prenant la suite de Bertrand Gournay, et j'ai également un mot pour Emmanuel Quellier, qui n'a malheureusement pas pu se représenter avec nous pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Le 23 mars dernier, vous avez fait confiance à tous les membres de notre liste, en nous confiant la responsabilité de gérer Sacé durant ces 6 prochaines années. Le conseil m'a élu comme maire, et les adjoints sont Marcel Croissant, Loïc Pinchedé, et Ivanne Sonnet.

Durant ces premières semaines de mandat, nous avons voté le budget pour 2014. Celui-ci est très contraint, essentiellement à cause de la baisse des dotations de l'Etat, et de la hausse de nos charges de personnel.

Sur les charges de personnel, la réforme des rythmes scolaires avec l'école du mercredi matin et la mise en place des fameux « TAP » représente un coût non négligeable, heureusement en grande partie couvert par des subventions. De l'avis de tous, ces nouvelles activités sont un succès, et je tiens à féliciter Laurence Crespo et son équipe, Elodie Maria et Céline Houdou, pour leur implication quotidienne, ainsi que Liliane Laratte qui œuvre auprès des plus petits.

Dans le même temps, nous avons décidé d'améliorer les services existants, en augmentant l'encadrement de la garderie le matin et de la cantine le midi. Annick Gaultier ayant souhaité se consacrer à l'entretien des locaux, c'est Elodie Maria qui seconde désormais Laurence sur ces temps.

Par ailleurs, nous venons de confirmer dans ses fonctions notre employé communal, Hubert Lorin. L'amélioration est nettement visible dans notre bourg, bien entretenu et agréablement fleuri. Enfin, nous accueillons cette année Marie Garry, qui remplace Manuella Coulange durant son congé maternité.

Côté recettes, les dotations obtenues de l'Etat sont en baisse. Notre commune doit ainsi contribuer à l'effort national de maîtrise des dépenses publiques. Nous avons décidé de ne pas répercuter ce manque de recettes sur vos impôts locaux, étant convaincus que des marges de manoeuvre restent possibles. Je mènerai donc personnellement un travail de recherche d'économies auprès des fournisseurs.

Je suis également convaincu que nous pouvons travailler avec d'autres communes, pour mutualiser nos dépenses. Dans cet objectif, j'ai postulé et été élu à la Vice-Présidence du Pays de Mayenne. J'ai en charge l'aménagement de notre territoire, et les relations internes. Ce travail de coopération intercommunale me permettra de défendre au mieux les intérêts de Sacé, et de faire que les services proposés par la Communauté soient accessibles à tous les sacéens. De plus, l'indemnité liée à cette fonction, prise en charge par la Communauté, m'a permis de proposer au conseil municipal de réduire mon indemnité de Maire.

Amélioration des conditions d'accueil de nos enfants, meilleur entretien du bourg, coopération intercommunale renforcée, il s'agit là de nos premières actions pour conserver notre qualité de vie à Sacé.

Cet « esprit sacéen », incarné notamment par nos dynamiques associations, sera notre préoccupation permanente durant ce mandat. Vous pouvez compter sur notre implication et notre dévouement pour l'entretenir et le développer.

Bien à vous,

Antoine Valprémit

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi : 08h30 - 12h00
13h30 - 17h30

Mercredi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 08h30 - 12h30

Le Maire est présent tous les vendredis, mais il est préférable de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

mairie.sace@wanadoo.fr
www.sace.fr

HORAIRES AUTORISÉS POUR LA TONTE

09h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00
Le Dimanche : 10h00 - 12h00

DÉCHETTERIE DE MARTIGNÉ

Lundi / Mercredi / Samedi
09h30 - 11h45
13h30 - 17h30

TÉLÉPHONES

Ecole : 02 43 58 07 39
Garderie : 02 43 02 57 69
Mairie : 02 43 02 54 90
Point Lecture : 02 43 26 06 74

Centre de Loisirs «Planète Couleurs»
à Louverné 02 43 01 27 82

NUMÉROS D'URGENCES

Samu	15
Pompiers	18
Urgences	112
Gendarmerie	17



Bienvenue à Marie GARRY, qui remplace Manuela COULANGE durant son congé maternité.

Voici la nouvelle équipe qui siège au Conseil Municipal :



Assis, de gauche à droite : Marie GARRY (secrétaire de Mairie), Loïc PINCHEDE, Ivanne SONNET, Antoine VALPREMIT, Marcel CROISSANT.

Debout, de gauche à droite : Philippe DEFERT, Jérôme PALICOT, Laure COURTAIS-ASSERAY, Philippe BETTON, Aurélie ROY, Jérôme CORMIER, Marie-Anne COCHON.

Nous n'avons pas défini de commissions thématiques comme cela se faisait habituellement, mais un fonctionnement où chaque conseiller participe aux sujets qui rentrent dans ses compétences et ses souhaits.

Le Maire et les adjoints ont la responsabilité d'animer notre équipe, chacun sur ses domaines de compétences :

- Antoine Valprémit sera directement responsable du budget, de la gestion du personnel, de la représentation au sein de la Communauté de communes, et de la communication ;
- Marcel Croissant a en charge les travaux, la voirie et les bâtiments communaux ;
- Loïc Pinchedé suivra l'agriculture, les chemins, l'environnement, les relations externes ;
- Ivanne Sonnet est référente pour les affaires scolaires et culturelles.

Cette année scolaire 2013-2014 a été marquée tout d'abord par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Suite à une enquête réalisée par la mairie, on constate qu'une grande majorité des parents et des élèves de notre commune semble satisfaite par cette nouvelle organisation. Bien sûr il reste certainement des points à améliorer mais le démarrage est plutôt encourageant.

Tout cela n'aurait pu être possible sans la grande implication du personnel animateur. Nous tenons également à remercier les parents bénévoles qui ont encadré les enfants et ont participé à de nombreuses activités lors des Temps d'Animation Périscolaire. Pour mémoire, ont été mis en place grâce à eux des ateliers cuisine, des séances d'anglais ludiques, de la chorale, des découvertes de la nature... Nous encourageons bien évidemment la poursuite de ces initiatives l'an prochain.

Enfin, nous vous informons que **l'école commencera à 8 h 45 l'année scolaire prochaine** (ouverture des portes à 8 h 35), ceci afin de dégager du temps pour la mise en place de deux services de cantine dans des conditions plus favorables.

Les conseillers en charge des affaires scolaires

Il n'est plus nécessaire de vous présenter les conteneurs semi-enterrés (CSE), vous les connaissez désormais pour les utiliser au quotidien. Par contre, nous souhaitons vous apporter des explications sur les dysfonctionnements constatés et sur la facturation.

Ce mode de ramassage a été mis en place afin de passer à la Redevance Incitative, au lieu de la Taxe actuelle. Le principe en est simple : **on paye désormais selon son volume de déchets**, et non plus selon le type de logement qu'on occupe. Ce système sera donc plus juste, et incitera chacun à **réduire son volume de déchets pour diminuer sa facture**.

Les habitants de la campagne utilisaient déjà des conteneurs collectifs, donc la situation est inchangée pour eux. Pour le bourg, contrairement aux autres communes il nous a semblé plus logique de choisir aussi des conteneurs plutôt que de conserver des bacs individuels. Ceci permet de n'avoir qu'un seul mode de ramassage, et de réduire vos factures. En effet, le conteneur coûtant moins cher à vider que les bacs individuels, **ce choix permet de diminuer le coût de votre abonnement annuel** au service.

La pose des conteneurs a été effectuée en 2013, et nous rencontrons de nombreux problèmes avec ces équipements : électronique en panne, tambour qui ne s'ouvre pas, conteneur qui prend l'eau, etc... Ces défaillances sont dues aux fournisseurs, avec qui la Communauté est en contentieux du fait du retard et des défauts constatés. Nos services cherchent des solutions, dépannent eux-mêmes les équipements, ... tout ceci n'est pas simple avec plus de 180 conteneurs sur la Communauté !

De ce fait, la part variable de votre facture, déclenchée à chaque utilisation du badge, n'a pas été comptabilisée jusqu'au 30 avril 2014.

Depuis le début de l'année, la situation s'améliore progressivement et la plupart des conteneurs sont désormais en service. **La part variable est donc comptabilisée depuis le 1er mai 2014**. Vous recevrez prochainement une facture qui correspond au coût de l'abonnement pour l'année 2014, et la part variable sera facturée l'année prochaine, avec l'abonnement de 2015.

Tarifs de la redevance incitative

Abonnement annuel : 68,31 €

Coût par passage du badge : 0,84 €

Enfin, il reste des conteneurs hors service, notamment celui situé au bord de la RN162, près du garage Sacé Automobiles. Nous constatons régulièrement que des sacs sont pourtant déposés au pied, parfois éventrés, avec ainsi des abords qui deviennent très sales.

En attendant le remplacement de ce conteneur, **nous faisons appel à votre civisme**, afin de vous reporter vers les conteneurs qui fonctionnent et de ne pas déposer des ordures à même le sol. Lorsque la situation sera améliorée et que tous les conteneurs seront en service, **nous ferons usage de notre droit de police pour verbaliser** les personnes qui réalisent ces dépôts sauvages, et des contraventions pourront être dressées.

Vous pouvez être convaincus de notre implication pour régler ce problème avec la Communauté de communes, nous vous remercions en retour de votre aide et de votre compréhension.

Des comportements peu civiques, qui feront prochainement l'objet de contraventions.



Le comité d'animation présidé par Didier Rousseau remercie l'équipe municipale et tous les bénévoles qui sont venus donner la main pour leurs manifestations ainsi que les membres de la Détente pour la décoration du bourg à Noël.

Le comité est heureux de voir l'équipe se renforcer, il s'agit de Damien Guillot, Yolande Faubourg, bienvenue à eux.

L'année 2013 a été marquée par la réussite du buffet champêtre en juin, il sera reconduit cette année. Toujours au menu : cochon grillé avec animation musicale. Pour cette occasion nous tenons à remercier vivement Monique et Philippe pour le prêt de leur terrain.

Quelle réussite également pour la potée auvergnate de février 2014, une super ambiance avec une salle comble.

Le repas des aînés où 33 personnes sont venues savourer le repas élaboré par les membres du comité, ce repas était offert par le comité, ce qui est une coutume depuis 1980. C'est avec plaisir que de nouvelles personnes soient venues intégrer le groupe.

Merci aux Sacéens de leur participation aux manifestations que nous organisons et diversifions dans le but de dynamiser la commune.



L'association « La Détente », créée en 1991, gère le bar associatif « La Grange » et vous accueille chaque vendredi soir, sous la responsabilité de l'un des bénévoles. Vous pouvez profiter des concerts gratuits, dans une atmosphère conviviale et chaleureuse ou tout simplement, venir entre amis pour savourer les excellentes pizzas du Vénéto, situé juste en face du bar.

Petit retour sur les moments marquants de la saison 2013/2014 :

Septembre : ouverture de la saison avec, en première partie, une chorale pas comme les autres qui aborde sa matière à contre-courant à la manière d'une **Chorale Punk**. Ensuite, **Les Fils Canouche** ont fait danser l'assemblée, grâce à ses morceaux swing.

Novembre: Le groupe **Novice**, pour ses adieux au public, a fait salle comble. Gageons que cette interruption musicale ne sera que temporaire.



Vendredi 20 juin : Ouverture de la **Fête de la Musique** par la **Chorale Sacé Ma tournée** puis scène ouverte.

Vendredi 5 septembre : Reprise d'activité avec **Fab**. Pour définir les fabulettes de Fab, il faut imaginer un Renaud qui taperait le bœuf avec Tryo.

Vendredi 26 septembre : Concert de **Mad Lenoir**

L'équipe de La Détente tient, à nouveau, à remercier le public et le voisinage immédiat du bar pour l'accueil qu'il réserve aux animations de l'association.

Décembre: Stéphane Doreau, sous le nom de **Papa N'i Miaja**, a embarqué le public sacéen dans un voyage au-delà des collines, pour chanter et faire partager la culture malgache qu'il aime tant.

Janvier : **I.S.L.A** a envoûté le public de la Détente avec sa voix de velours, entre blues, soul et funk.

Février : **Tears Factory**, groupe aux accents indie-Rock et Folk.

Mars : It's Saint Patrick's Day ! Pour fêter l'événement, le groupe **Skyfleet**, composé de trois musiciens, a communiqué son énergie et sa bonne humeur en revisitant, à sa manière, des airs traditionnels irlandais.

Avril : Soirée en extérieur, placé sous le signe du Rock 'n Roll avec, en première partie, **Morning Glory**, suivi de **Pas d'Panic**.

Mai : **Melocoton**, Chansons polyglottes, métissages pas si sages, carnet de voyage, saxophone débridé, guitare au bord de la syncope, jeux de maux et grooves exotiques.

A VOS AGENDAS :

Vendredi 6 juin : La soirée **Folk** débarque à Sacé pour faire danser son public.

Cette association aide les enseignants de l'école Emile Zola de Sacé à financer la mise en place de projets pédagogiques ou d'équipements pour l'école.

Les fonds collectés contribuent par exemple à la venue d'intervenants, les sorties culturelles (cinéma, musées...), les sorties de fin d'année, l'acquisition de livres et de matériels pédagogiques, les abonnements à des magazines, une classe transplantée (voyage de plusieurs jours)... Notre association participe ainsi à l'épanouissement et à l'ouverture culturelle de tous les élèves de l'école.

L'APE est également un lieu de convivialité. Elle permet de rencontrer les familles des camarades de classe de vos enfants. Toute proposition de manifestation, idée et aide sont bienvenues.

Voici les manifestations organisées sur l'année 2013-2014 :

- Soirée Jeux : Vendredi 27 septembre 2013
- Chants de Noël : Vendredi 20 décembre 2013
- Carnaval : Samedi 22 mars 2014
- Rando-Apéro : Samedi 24 mai 2014

Quelques exemples de financements en 2013-2014 :

- le goûter de Noël,
- les cadeaux de Noël pour les classes,
- le transport pour la sortie de fin d'année des maternelles-CP,
- le voyage de 4 jours en classe de mer des CE-CM.

Comment participer ?

TOUS LES PARENTS PEUVENT ETRE MEMBRES DE L'APE :

- MEMBRE DU DIRECTOIRE,
- MEMBRE ACTIF (porteur de projet),
- BENEVOLE lors des manifestations.

Alors, vite rejoignez-nous !



Nous vous attendons pour la fête de l'Ecole :
samedi 21 juin 2014, à 15h00, à la salle des fêtes !

Au programme : chants et danses des enfants, puis jeux dans la cour de l'école (pêche à la ligne, chamboule-tout, maquillages, sculptures sur ballon, structure gonflable...)

Venez nombreux !

L'Equipe APE

Sacé ma Tournée, constituée cette année de **23 choristes et de sa chef de chœur**, poursuit ses répétitions chaque jeudi soir au Fougeray, chez Philippe et Fiona Betton.

Le 2 juin 2013, accompagnée de la chorale Desi-delà, nous avons donné un concert dans l'église de Sacé **en présence d'une centaine de personnes**. Cette journée fut aussi l'occasion d'échanger autour d'un repas convivial avec les 30 choristes sarthois, ravis de l'accueil que nous leur avons réservé.



Les chorales Sacé ma Tournée et Desi-Delà réunies.

La chorale Sacé Ma Tournée.

Dès la rentrée de septembre, en prévision de la participation maintenant traditionnelle de Sacé ma Tournée à la fête de Noël de l'école, nous avons travaillé un extrait de musique du film Chéri j'ai rétréci les gosses, Somewhere in my memories.

Ce chant de Noël a été également appris par la classe des CM1 et CM2 dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. C'est donc ensemble que la chorale et les enfants ont présenté le résultat de leur travail le 20 décembre 2013 devant les parents.

Au programme des années précédentes dont les meilleurs chants ont été conservés, la chorale ajoute cette année à son répertoire un extrait de la **Messe de l'homme armé de Karl Jenkins** (Sanctus) et **un gospel, Jesus Walk**.



Sacé ma Tournée ouvrira comme chaque année la fête de la musique le 20 juin 2014 au bar La Grange.

Pour tout renseignement, merci de contacter la chef de chœur :

Anne Bataille 9 rue des Lilas à Sacé

Tél. : 06 68 81 92 11

Mail : anne.bataille@free.fr

Le foyer se situe au-dessus du bar « La Grange ».

Les jeunes de 12 à 18 ans habitant à Sacé peuvent y adhérer moyennant :

- une cotisation de 5€
- une autorisation parentale à l'année pour les sorties
- 2 exemplaires du règlement du foyer signé par les parents et l'adhérent.

Des sorties (exemple : karting, Emmaüs, ...) sont organisées pendant les vacances scolaires. Elles sont organisées et encadrées par une animatrice du Pays de Mayenne.



Pour faire connaissance, nous invitons les jeunes de 12 à 18 ans accompagnés de leurs parents le **vendredi 27 juin à 18h30 à un verre de l'amitié au foyer.**

Nous vous exposerons les projets proposés aux jeunes pour l'année 2014-2015, ainsi que la **nouvelle forme juridique du foyer**. En effet, une association doit être créée pour que le foyer perdure. Toute personne souhaitant participer à cette association est la bienvenue et naturellement conviée au verre de l'amitié.

Une réunion aura lieu au mois de septembre afin de tenir les parents et les jeunes au courant des différents changements. En attendant, les jeunes adhérents déjà présents au foyer peuvent continuer de le fréquenter en suivant les horaires notés sur le règlement actuel.



Le point lecture est ouvert le vendredi :
 - pendant la période scolaire de 16h30 à 19h
 - pendant les vacances scolaires de 17h à 18h.

Les bénévoles accueillent les différentes classes de l'école le vendredi de 15h30 à 16h30.

Une rotation d'1/3 des livres est effectuée tous les 3 mois. Il est possible de réserver des livres, des CD et des DVD, ils sont ensuite disponibles au point lecture (1 à 2 semaines). Pour les DVD, il y a un livre DVD adulte et un livre DVD enfant consultable sur place. Les prêts des livres, CD et DVD sont gratuits.

Le prix bull'gomme est de nouveau disponible de mai à novembre, il permet aux jeunes lecteurs de découvrir de nouvelles BD et de donner leur avis.

Un coin ludothèque est installé au point lecture. Nelly ou Sabine viennent le 1er vendredi

de chaque mois, pour changer une partie des jeux et expliquer les règles aux personnes qui souhaitent jouer sur place ou emprunter des jeux. Elles sont également là pour délivrer les cartes de la ludothèque « les dés en bulle », une adhésion de 15€ est demandée pour obtenir cette carte qui permet l'emprunt des jeux.

Merci à toutes les bénévoles qui permettent le bon fonctionnement du point lecture.



NAISSANCES

2013 :

3 mars..... Tilio DEROUAULT
 2 mai..... Léa QUELLIER
 14 mai Eva LORETTE
 24 mai Lehyann COLADANT
 27 mai Capucine MARTINEAU

16 juin Léna LEROY
 10 juillet Daphné HAEUSSLER
 1er septembre .. Martin VALPREMIT
 24 septembre ... Tao SONNET
 7 novembre Armand ROUSSEAU

2014 :

31 mars 2014 : Sasha ANGOT

MARIAGES

Camille LOTTIN et Frédéric PIRAULT..... 1er juin 2013
 Claire-Marie LANDAIS et JérémY DEROUAULT 24 août 2013
 Séverine RONCIN et Jérôme CORMIER..... 31 août 2013

DÉCÈS

Daniel PERIGOIS..... 7 août 2013

AGENDA

6 juin Concert « Soirée Folk » (La Détente)

20 juin Fête de la musique :
concert « Sacé ma tournée » + scène ouverte
(La Détente)

21 juin Fête de l'école (APE Arthur Rimbaud)

27 juin Accueil des parents et verre de l'amitié
(Foyer des jeunes)

28 juin Buffet champêtre (Comité d'animation)
avec animation musicale « DJ Anim » de Entrammes

5 septembre Concert « Fab » (La Détente)

26 septembre Concert « Mad Lenoir » (La Détente)

22 novembre Repas des aînés (Comité d'animation)

Retrouvez des infos plus régulières sur www.sace.fr